



## PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2019

### SÉANCE ORDINAIRE

#### 1. PRÉSENCES ET QUORUM

##### PRÉSENTS:

**M. Bruno Roy**  
**M. Gérard Desjardins**  
**M. André Blouin**  
**M. Rodrigue Ouellet (absent)**  
**M. Denis Blanchette**  
**M. Gervais Parent**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 19-101** Tout en laissant le point varia ouvert,  
Proposé par M. Gervais Parent  
Appuyé par M. André Blouin  
et unanimement résolu :  
**QUE** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2019

- 19-102** Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2019.  
**QU'**une correction est apportée au prix du broyeur forestier dans la liste et taux de machinerie des constructions Jalbert et Pelletier, le prix est de 155\$/heure et non 130\$/heure.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2019**

19-103 Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. Bruno Roy  
Et résolu unanimement

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mai 2019.

5. **LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES**


19-104 Proposé par M. Bruno Roy  
Appuyé par M. Gérard Desjardins  
Et résolu unanimement :

**QUE** les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de mai 2019 d'une somme de **76 864.84\$**

**QUE** les membres du Conseil municipal retiennent le paiement de la facture de l'As du camion 2000 au montant de 13 687.23\$, considérant que le transfert case après sa réparation a de la limaille de fer qui survient continuellement.

**CERTIFICAT ET DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée secrétaire-trésorière, certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2019 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

6. **CORRESPONDANCE**

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

L'état des revenus et des dépenses du mois de mai 2019  
Rapport des activités du service d'urbanisme, permis et inspection d'avril 2019.

**ÉCOLE DU MISTRAL**

**Demande d'aide financière pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école du Mistral**

19-105 Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. Bruno Roy

Et résolu unanimement

**D'**autoriser une aide financière de **50\$** à l'école du Mistral de Mont-Joli pour son cinquantième anniversaire de l'inauguration de l'école secondaire qui portait à l'époque le nom de « Polyvalente de Mont-Joli ».

### **Préavis de vérification mécanique du camion Western Star**

**19-106**

Proposé par M. Bruno Roy  
Appuyé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement :

**QUE** le conseil autorise M. Nathan Parent à faire effectuer la vérification mécanique du camion Western Star au centre du camion J.L. Inc. d'Amqui.  
Cette vérification est demandée par la SAAQ et devra être effectuée avant le 31 juillet 2019.

### **OFFRE DE SERVICE / RÉGULVAR MODERNISATION DES CONTRÔLES DE LA STATION POMPAGE**

**19-107**

Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. Gervais Parent  
Et résolu unanimement :

**QUE** le conseil municipal accepte l'offre de service de la compagnie Régulvar pour la modernisation des contrôles de la station de pompage. **Prix : 3 100\$ plus taxes**

### **Mise à niveau des contrôles existants**

- (1) Contrôleur programmable version 340
- (2) Actuateurs de volet Belimo
- (2) Relais à délai pour temporiser arrêt-départ du système
- (1) Conception, installation, programmation et mise en marche
- (1) Frais de déplacement

### **FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**

**19-108**

Il est proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. Gervais Parent  
Et résolu unanimement :

**QUE** le conseil municipal autorise le comité de développement Val-Garnier à :

- Utiliser le terrain adjacent au centre communautaire le 23 juin pour le Feu de joie avec feux d'artifices, vente de bière, de hot-dogs et musique;
- L'accès au sous-sol du centre communautaire pour l'utilisation des toilettes.

**QU'UN** permis de réunion pour vendre des boissons alcooliques soit demandé à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN). **Prix net : sans danse : 33.30\$**

**QU'UN** permis de brûlage soit demandé à la municipalité.

**QUE** le comité assume le nettoyage du terrain et du sous-sol du centre communautaire

La municipalité demande au service incendie, la présence du camion incendie avec pompiers pour la surveillance.

### **RÉCUPÉRATION DES PNEUS HORS D'USAGE (RECYC-QUÉBEC)**

Prévoit la cueillette des pneus par un transporteur accrédité en juin ou début de juillet. Ce service est gratuit.

- 19-109** **CONSIDÉRANT QUE** des pneus excédant 48,5 pouces (123,19 cm) de diamètre global ont été déposés dans le bac.

Proposé par M. Bruno Roy

Appuyé par M. Gérard Desjardins

Et résolu unanimement :

**QUE** le conseil autorise l'achat de lames pour une scie.

### **7. MRC DE LA MITIS**

Compte-rendu de M. Jean-Pierre Bélanger sur la dernière réunion des maires.

### **8. AVIS DE MOTION AVEC UNE DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 230 SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR- MÉCANICIEN**

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par M. Gérard Desjardins à l'effet qu'il sera adopté à une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 230 sur la délégation de dépenses pour le chauffeur-opérateur-mécanicien.

Le projet du règlement numéro 230 a également été présenté au même moment.

### **9. RELOCALISATION DU PANNEAU D'AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS**

- 19-110** Proposé par M. Gervais Parent  
Appuyé par M. Bruno Roy  
Et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil autorise la relocalisation du panneau d'affichage des avis publics à l'extérieur et près du centre communautaire.

**10. DEMANDE DE SERVICE POUR L'ARROSAGE DE FLEURS ET LA TONDE DU GAZON**

- 19-111** Proposé par M. André Blouin  
Appuyé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement :  
**QU'**une demande de service soit adressée à la population pour effectuer l'arrosage de fleurs et le tondage de gazon. Date limite pour déposer l'offre est le 5 juillet 2019 avant 16 heures.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. GARAGE MUNICIPAL**

Dépôt de rapports préliminaires sur la vérification mécanique des camions Western Star et Inter, par M. Nathan Parent.

**OFFRE DE PRIX POUR UN CAMION DODGE RAM 3500 2008**

- 19-112** **CONSIDÉRANT** l'état de l'actuel de notre véhicule Dodge Ram 2001 tel que constaté lors de la vérification mécanique effectuée ce printemps par M. Nathan Parent, chauffeur-opérateur-mécanicien;

**CONSIDÉRANT** la volonté d'acquérir un nouveau véhicule en remplaçant le véhicule actuel, en vertu de sa fiabilité non requise pour répondre aux exigences de la municipalité;

Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu à la majorité :  
Pour : 4  
Contre : 1

**QUE** le conseil est autorisé à procéder à l'achat d'un camion dompeur usagé Dodge Ram 3 500, année 2008, comportant une dépense de 24 000\$.

**QU'**une négociation a eu lieu avec M. Réjean Bernier représentant la compagnie 9193-4646

Québec inc., au montant maximal de 20 000\$ et que le vendeur accepte l'offre d'achat.

**QUE** M. Nathan Parent a effectué une vérification mécanique de ce véhicule.

### **Description**

Camion dompeur + liftgate, inspection faite en février 2019.

### **Caractéristiques**

Type de camion :	Camion lourd
Marque :	Dodge
Modèle :	RAM 3 500
Année :	2008
Kilométrage :	126 000
Transmission :	Manuelle
Version :	Standard 6,7 L
Couleur extérieure :	Bleu foncé
Type de carburant :	Diésel
Nombre de portes :	4 portes
Motricité :	Intégrale/4x4

**Pour acquitter cette dépense, le conseil affecte le surplus accumulé.**

## **AUTORISATION À MME JOSETTE BOUILLON, DIRECTRICE GÉNÉRALE**

### **TRANSFERT DE VÉHICULE**

**19-112A** Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu à la majorité :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier mandate Mme Josette Bouillon, directrice générale :

À signer tout document pertinent à la transaction dans l'achat d'un camion Dodge Ram 3500, année 2008, acheté de la compagnie 9193-4646 Québec inc.(Émondage Bas du Fleuve inc) représentée par M. Réjean Bernier.

À effectuer, au nom de la municipalité, le transfert de véhicule à la société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour ce camion;

### **13. VOIRIE**

## **ACHAT DE TOILES POUR LE GRAVIER D'HIVER**

- 19-113** Proposé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement :  
**D'**autoriser l'achat de deux (2) toiles de 40 pieds par 100 pieds, épaisseur 6 millimètres chez le centre de rénovation de la Mitis.

## **DEMANDE DE SOUMISSION**

### **Réparation d'asphalte**

- 19-114** Proposé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement  
**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande une estimation à quelques entreprises pour la réparation de l'asphalte à divers endroits (réparation de nids de poule). Une visite terrain serait souhaitable.

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal au plus tard le 5 juillet 2019.

Entreprises : BML Rimouski  
Eurovia

## **TERRE À DONNER**

- 19-115** Proposé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement  
**QUE** soit inscrit dans le journal « Le Charlois »

**« Ceux qui prendront dix (10) voyages de terre et plus, elle sera étendue gratuitement, sans aménagement et accepter le matériel tel quel. »**

## **DÉVELOTECH INC.**

- 19-116** Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :  
**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission no 3354 de la compagnie Develotech inc. pour des panneaux « Attention à nos enfants »

**Prix : 785.35\$ plus taxes**

- 2 balises « Maximum 50 » jaune PZ-2006 incluant 4 ancrages pour l'asphalte **prix : 440,00\$**

- 1 balise Ped-Zone- PZ-2101 incluant 4 ancrages pour l'asphalte : **prix : 220.00\$**
- 3 Époxy Bitu-Link-Cartouche 250 ml - #EBL8 : **prix : 75.00\$**
- Transport : **prix : 50.35\$**

#### **14. PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC TECQ**

##### **19-117 Attendu que :**

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

##### **Il est résolu que :**

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

#### **MRC DE LA MITIS**



## **MANDAT À LA MRC DE LA MITIS / PROGRAMME TECQ 2014-2018**

**19-118** Proposé par M. Denis Blanchette

Appuyé par M. Gervais Parent

Et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier mandate la MRC de La Mitis pour effectuer la gestion de la TECQ et la reddition de comptes.

### **OFFRE DE SERVICE, GESTION DE LA TECQ AINSI QUE LA REDDITION DE COMPTES**

**19-119** Proposé par M. Denis Blanchette

Appuyé par M. Gervais Parent

Et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte l'offre de service de La MRC de La Mitis pour la gestion de la TECQ 2014-2018 et la reddition de comptes.

**Honoraires estimés : 480\$**

Les coûts du service seront facturés uniquement en fonction des heures réalisées.

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS, LA GESTION DE L'APPEL D'OFFRES AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE REMPLACEMENT DU TABLIER DU PONT MISTIGOUGÈCHE**

**19-120** Proposé par M. Denis Blanchette

Appuyé par M. André Blouin

Et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte l'offre de services complets d'ingénierie nécessaires pour la réalisation de l'ensemble des activités de la réfection du tablier du Pont Mistigouèche au montant de **5 717\$**.

**Les coûts du service seront facturés uniquement en fonction des heures réalisées.**

#### **Résumé des principales activités :**

• Réalisation des plans et devis	23h	1 265\$
• Préparation et gestion de l'appel d'offre	16h	1 152\$
• Surveillance des travaux et coordination (1 semaine)	50h	2 800\$
• Frais divers (déplacement et autres)		500\$

**GRAND TOTAL** 5 717\$

**OFFRE DE SERVICE, PRÉPARATION DE L'APPEL D'OFFRES DE SERVICE D'UN ARCHITECTE**

**19-121** Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :  
**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte l'offre de service d'un architecte pour la reconstruction d'un mur d'un bâtiment municipal. **Prix : 1 036\$**

Préparation et rédaction de l'appel d'offre	8h	576\$
Gestion et coordination de l'appel d'offre	5h	360\$
Coordination et suivi avec l'architecte (à déterminer)	0	0
Frais divers (déplacement et autres)		100\$

**GRAND TOTAL :** 1 036\$

**AJOUT À L'OFFRE DE SERVICE :**

Salle municipale

Isolation et recouvrement

Centre communautaire

- Réfection des planchers de la salle du conseil et des pièces adjacentes
- Remplacement des portes des locaux
- Réorganisation de la chambre de bain pour personne à mobilité réduite
- Réfection de l'entrée côté Sud pour personne à mobilité réduite
- Réparation de la fondation
- Remplacement d'un bâtiment de services
- Abri d'entreposage d'abrasif

**15. DOSSIER DES ÉLUS**

**Garage municipal**

**19-122** Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. Gérard Desjardins  
Et résolu unanimement :  
**QUE** soient remplacés une vitre thermos et le cabinet d'aisance au garage municipal.

## 16. VARIA

### 1. Transfert de fonds

**19-123** Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. Gérard Desjardins  
Et résolu unanimement :

**QUE** les membres du conseil effectuent une modification au budget initial de l'année 2019, suite à des dépenses excédentaires.

Code	Activités	Montant	Code	Activités	Montant
02 11000 310	– frais de déplacement :	+518\$	03 31000 725	– Boîte à sel	-518\$
02 19000 250	– cotisations CNESST	+ 17	03 31000 725		-17
02 19000 310	– frais déplacement :	+56	03 31000 725		-56
02 19000 340	– publicité & information	+241	03 31000 725		-241
02 19000 641	- quincaillerie embellissement	+ 8	03 31000 725		-8
02 22000 421	- assurances pompiers :	+1 803	03 31000 725		-1 803
02 22000 454	- formation-perfectionnement	+632	03 31000 725		- 632
02 22000 499	- autres, nettoyage terrain	+363	03 31000 725		- 363
02 22000 631	– essence et huile diésel	+168	03 31000 725		- 168
02 22000 965	- immatriculation	+ 27	03 31000 725		-27
02 32000 310	- frais déplacement	+6	03 31000 725		-6
02 32000 513	– location matériel et véhicules	+51	03 31000 725		-51
02 32000 631	–essence et huile diésel	+223	03 31000 725		-223
02 32000 640	- pièces et accessoires	+493	03 31000 725		-493
02 32000 650	- vêtements chaussures	+8	03 31000 725		-8
02 33000 521	– contrat perrons	+684	03 31000 725		-684
02 33000 636	– produits chimiques	+532	03 31000 725		-532
02 33000 641	– quincaillerie, soudure	+862	03 31000 725		-862
02 33000 643	– petits outils	+5 336	03 31000 725		5 336
02 33000 649	– pièces et accessoires	+ 84	03 31000 725		-84
02 33000 660	– articles nettoyage	+13	03 31000 725		-13
02 33000 725	– machineries, outillages	+1 672	03 31000 725		-1 672
02 61000 414	– administration, informatique	+150	02 61000 410	– Inspection ré.	-150
02 70120 495	– contrat ménage salle muni.	+300	03 31000 725	- Boite à sel	-300
02 70130 610	– aliment-boisson	+125	03 31000 725		-125
02 70130 640	– pièces et accessoires	+529	03 31000 725		-529
02 70130 649	– bandes de patinoire	+99	03 31000 725		-99
02 70130 649	– bandes de patinoires	+51	02 32000 521	Ent. chemins	-51

02 70130 660 – articles nettoyage	+ 11	02 32000 521 Ent. chemins	-11
02 70130 691 – médicaments et fourniture	+4	02 32000 521	-4
02 70220 522 – entretien centre communautaire	+9	02 70220 640 Pièces accessoires	-9
02 70220 529 – entretien système d’alarme	+52	02 70220 640	-52
02 70230 951 – Quote-part bibliothèque	+110	02 70230 349 Livres	-110
02 92200 891 – intérêts sur emprunt	+4 275	02 32000 521 Ent. chemins	-4 275

## **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

- 19-124**     Proposé par M. Gérard Desjardins  
                   Appuyé par M. André Bouin  
                   Et unanimement résolu de lever la séance à **21h20**.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

.....  
 Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....  
 Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l’approbation du procès-verbal lors d’une séance subséquente.